PLACEMENT D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS EN COLLECTIVITE.

Stage de perfectionnement

La décision de placer un bébé, un enfant, un adolescent, répond à des indications précises de séparation d'avec sa famille.
Le choix entre l'accueil en collectivité, le placement familial, les lieux de vie, sera déterminé par l'âge de l'enfant mais surtout par sa situation personnelle et familiale (placement en urgence, séparation à court, moyen ou long terme ? Problématique spécifique de l'enfant ?).
Pour les parents, la collectivité peut permettre de maintenir leur place, atténuer les processus de rivalité et contribuer à traiter les dysparentalités.
Pour l'enfant, la prise en charge s'appuie, entre autres, sur la dynamique créée par le groupe de pairs et le groupe d'adultes.
Cette réponse trouve sa limite lorsque la situation de l'enfant ou l'état de l'enfant nécessite une prise en charge très individualisée.
Actuellement se développent des prises en charge (ou des réponses) de type séquentiel qui peuvent avoir un réel intérêt dans certains cas. Il est indispensable là aussi d'en préciser l'indication, les contre-indications et le cadre pour que cette réponse garde sa pertinence. Quelle est la place de l'accueil en collectivité dans ces dispositifs ?

Stage animé par Geneviève Mermet,
psychologue clinicienne, psychologue en protection de l'enfance, formatrice.

Avec la participation de cinq intervenants spécialisés.

Méthode de travail

- Stage de 2 modules de 3 jours.
- Exposés théoriques et cliniques suivis d'échanges avec les intervenants.
- Études de cas et travaux de groupe.

Public

Tous les professionnels impliqués dans le placement d'enfants et d'adolescents en collectivité

Dates et Tarif

Du 18 au 20 mai et du 17 au 19 juin 2009.
1092€

1er module – 3 jours ..... *18, 19 et 20 mai 2009.*

Lundi 18 mai 2009

- **Présentation du stage.**
- **Introduction.**
- **Indication de séparation initiale avec la famille.** ..... 9h à 13h
  - Geneviève MERMET.

- **La séparation et le travail éducatif.** ..... 14h à 17h
  - Richard JOSEFSBERG, *directeur d'une maison d'enfants à caractère social, Docteur en sciences de l'éducation, éducateur spécialisé.*

Mardi 19 mai 2009

- **Travaux de groupe.** ..... 9h à 17h
  - Geneviève MERMET.

Mercredi 20 mai 2009

- **Le travail avec les familles dans les institutions : un travail différent selon l'urgence.**
- **L'installation dans le foyer.** ..... 9h à 13h
  - Corinne BOQUIE, *psychologue clinicienne dans un foyer du Val-de-Marne.*

- **Travaux de groupe.** ..... 14h à 17h
  - Geneviève MERMET.

2e module – 3 jours ..... *17, 18 et 19 mai 2009.*

Mercredi 17 juin 2009

- **La prise en charge institutionnelle des enfants, enjeux et nouvelles modalités.** ..... 9h à 13h
  - Anne OUI, *attachée d'administration, détachée à l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger).*

- **Urgence et placement : en pouponnière.** ..... 14h à 17h
  - Vida MALEK-YONAN, *psychologue clinicienne à la pouponnière et au placement familial adoption de Sucy-en-Brie. Formatrice à l'association Pikler-Lòczy de France.*

Jeudi 18 juin 2009

- **L'importance des écrits.** . . . . . 9h à 13h
  - Geneviève MERMET.

- **Le placement familial.** . . . . . 14h à 17h
  - Geneviève MERMET.

Vendredi 19 juin 2009

- **La question des indications de séparation à l'adolescence.** . . . . . 9h à 13h
  - Nina CABALLO, *psychologue clinicienne, psychothérapeute, Unité d'Accueil Thérapeutique pour Adolescents (UATA), Asnières.*

- **Travail de groupe.** . . . . . 14h à 16h

- **Évaluation du stage.** . . . . . 16h à 17h
  - Geneviève MERMET.

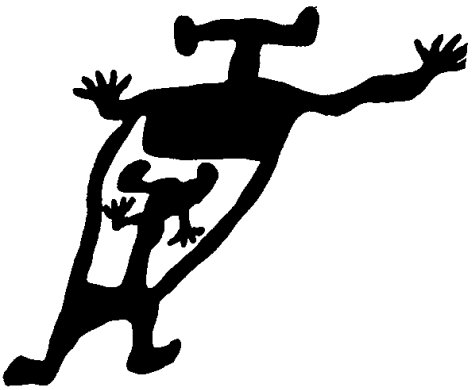

Renseignements pratiques

Lieu des formations Inter

COPES, 20 rue de Dantzig 75015 Paris.
Métro : Convention. Autobus ligne 62, 89.

Horaires

Le matin de 9h00 à 13h00, l'après-midi de 14h00 à 17h00.
7 heures de formation par jour.

Frais de participation

Coût : se reporter au programme pour chaque formation.
Le coût de la participation n'est pas assujetti à la TVA.
Le Copes est agréé par plusieurs organismes collecteurs de fonds de formation.

Bourses

Grâce à la Fondation Clarence Westbury, le Copes accorde quelques bourses pour financer les frais d'inscription : chercheurs d'emploi et stagiaires en cours d'insertion dans le secteur médico-psycho-social, nouveaux salariés, internes et étudiants en fin de cursus, professionnels indépendants, public ne pouvant pas avoir accès à la formation permanente.
Sélection sur CV et lettre de motivation pour participer à une formation en lien avec le projet professionnel, à adresser à Anne FRICHET, Directrice.

Modalités d'inscription

- L'inscription est définitive après réception de la convention de formation signée par l'employeur.
- Pour s'inscrire individuellement prendre contact avec le secrétariat.

Tél. : 01 53 68 93 40 - Fax : 01 53 68 93 45
Courriel : copes-formation@wanadoo.fr
Site internet : www.lecopes.org

Numéro d'existence : 11.75.02.184.75